

Société centrale d'hypothèques et de logement à l'égard de projets de lotissement et de construction domiciliaire, entrepris conjointement avec les gouvernements des provinces au cours de l'année civile 1961, s'est élevé à 8 millions et demi. J'en ai le décompte, qui remplit trois ou quatre pages de mon livre bleu.

**L'honorable M. Isnor:** Je pense que ce n'est pas surtout le décompte en dollars et en cents qui intéresse les honorables sénateurs. Ce qu'ils veulent connaître, comme tout le pays d'ailleurs, c'est le principe de financement en vertu duquel on se propose de régler ce problème dans les livres; ils veulent savoir aussi si l'on compte laisser aux sociétés de fiducie le soin de s'occuper à l'avenir des prêts individuels. Si c'est le cas, se propose-t-on de faire des prêts aux sociétés de fiducie ou aux particuliers.

**L'honorable M. Aseltine:** Je ne puis répondre à cette question.

**L'honorable M. Isnor:** Cela nous démontre encore une fois combien il est difficile d'obtenir des renseignements lorsque les crédits nous arrivent à la dernière minute.

J'ai une autre question à poser au leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine). Pourrait-il nous donner une comparaison, en pourcentages, des contributions faites par le Canada, les États-Unis et la Russie, par exemple, à l'égard du Congo? Il s'agit, n'est-ce pas, du crédit 704.

**L'honorable M. Aseltine:** J'ai tous les détails ici, mais il faudra probablement une demi-heure pour faire le calcul.

**L'honorable M. Isnor:** Cela ne devrait pas prendre une demi-heure pour nous dire quelles sont les contributions de ces trois pays.

**L'honorable M. Aseltine:** Certains pays doivent encore leur quote-part d'une année et d'autres de deux ans. Je crois que 64 pays sont en retard dans leurs paiements, mais pas le Canada. Notre pays a payé toute sa quote-part. Étant donné le temps dont nous disposons, il serait trop long d'énumérer tous les pays qui ont des arriérés à payer.

**L'honorable M. Isnor:** Merci. La sénatrice Fergusson à ma gauche remarque que nous devrions avoir plus de temps. Je suis d'accord avec elle.

La question que je veux poser revient à ceci: Quelle était la contribution du Canada, celle de la Russie et celle des États-Unis? Je tiens à ce qu'on accorde au Canada tout le mérite qui lui revient pour tout ce qu'il fait au sein des Nations Unies.

Il y a quelques années, notre pays jouissait d'un très grand prestige dans le monde entier. En 1952, sauf erreur, le Canada était

au deuxième rang, si je me souviens bien, et s'il n'était pas au deuxième rang, il était au quatrième rang de tous les pays représentés aux Nations Unies. Je me demande si le Canada l'a maintenu et si la Russie fait autant que nous.

**L'honorable M. Aseltine:** La Russie est très en retard dans ses paiements.

**L'honorable M. Isnor:** Je crois que le public devrait savoir que la Russie est en retard dans ses paiements. C'est l'un des points que je veux faire ressortir. Toutefois, si le leader n'est pas en mesure de fournir ces renseignements, je n'insisterai pas.

**L'honorable M. Power:** Honorables sénateurs, sur le même sujet, l'honorable leader nous dirait-il qui paie les soldes, fournit l'équipement et voit à l'entretien des troupes canadiennes au Congo? Elles sont à la disposition des Nations Unies, sauf erreur, mais qui paie?

**L'honorable M. Aseltine:** J'ai sous la main la liste des pays qui paient une quote-part.

**L'honorable M. Power:** Ce n'est pas cela que j'ai demandé. Nos hommes touchent sans doute une solde à la fin de chaque mois. Qui la paie? Est-ce le gouvernement canadien ou les Nations Unies?

**L'honorable M. Aseltine:** Je crois que le Canada verse sa contribution aux Nations Unies qui assument les frais.

**L'honorable M. Power:** Je suis porté à penser le contraire. Toutefois, j'accepterai la réponse de mon honorable ami, avec réserve.

**L'honorable M. Isnor:** Honorables sénateurs, puis-je revenir à l'un de mes sujets préférés, la voie maritime du Saint-Laurent. Je me demande ce que comprend ce crédit de \$4,125,000. Il s'agit d'un prêt, semble-t-il. Savez-vous à quoi servira cet argent?

**L'honorable M. Aseltine:** Sauf erreur, il y a beaucoup de réclamations en suspens et on s'occupe de les régler. Je crois avoir fourni certaines explications là-dessus quand j'ai présenté les derniers crédits supplémentaires. Il s'agit du crédit 766.

J'ai de longues explications des augmentations et des diminutions des sommes initialement prévues aux crédits généraux: la section de Lachine, la section de Soulanges, la section de Saint-François, etc. Dans certains cas il s'agit d'un crédit, dans d'autres, il s'agit d'un débit, et l'on estime que la somme est le montant nécessaire pour régler ces réclamations en souffrance. Par exemple, dans le cas de la section de Lachine, la somme de \$3,116,995 servira au règlement de réclamations et de contrats. Dans la section des rapiers internationaux, la somme est de \$1,490,000.